RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Division des examens et concours**
Service des examens de l'enseignement supérieur

**Arrêté portant ouverture du registre des inscriptions à l'examen du brevet de technicien supérieur par la voie de validation des acquis de l'expérience (VAE)**
**session mars 2023**

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE DE LA RÉUNION,**
**rectrice de l'académie de La Réunion, chancelière des universités**

**VU** le code de l'éducation, notamment ses articles D643-1 à D643-35-1 (BTS), et L 335-5, R335-5 à R335-11 (VAE) ;
**VU** le code du travail notamment ses articles L6411-1 à L6412-2;

**ARRÊTE**

**Article 1er :** Le registre des inscriptions à la session de mars 2023 de l'examen du brevet de technicien supérieur par VAE est ouvert **du vendredi 3 février à 10h00 au vendredi 10 février 2023 à 17h00 (heure locale).** Pour cette session, la liste des spécialités ouvertes à l'inscription, dans l'académie de La Réunion, est la suivante:
- Gestion de la PME
- Management Commercial Opérationnel
- Support à l'Action Managériale

**Article 2 :** Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante:
***https://www.ac-reunion.fr/*** ***(rubrique Scolarité, études et examens / examens et diplômes / Examens / VAE BTS).***

**Article 3 :** L'inscription définitive est matérialisée par une confirmation individuelle d'inscription datée et signée par le candidat.
La signature de cette confirmation d'inscription est un acte personnel qui engage.
Cet acte ne peut faire l'objet d'aucune demande de rectification ultérieure.

**Article 4 :** La confirmation d'inscription et les pièces justificatives doivent être téléversées dans l'espace candidat Cyclades, au plus tard le vendredi 17 février 2023.

**Article 5 :** Le secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 8 décembre 2022

Pour la rectrice et par délégation,
la cheffe de la division des examens et concours,
SIGNÉ
Abla ZENATI